

**AN 2016**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du lundi 11 avril 2016 à 19h30**

Le Conseil Municipal de la Commune d'AUREIL, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bernard THALAMY.

**ETAIENT PRESENTS** : M. THALAMY Bernard, M. Christian BLANCHET, Mme VETIZOU Stéphanie, M. MOURET Serge, M. Bruno DEBONNAIRE (maire et adjoints – e), Mme BERGEON Albine, M. Christophe BESSOULE, M. CHRETIEN Pierre-Louis, M. CORET Emmanuel, M. DUCAILLOU André, Mme GAGNANT Véronique, M. GOTTE Joël, Mme NOUHAUD Colette, Conseillers (–ères) Municipaux (– pales)

Formant la majorité des membres en exercice.

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR** : M. Christophe DELAGE (représenté par M. Christian BLANCHET)

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES SANS POUVOIR** : Mme Fabienne GOURSEROL

Vu l'article R2121-9 du Code Général des Collectivités territoriales et les articles L2121-25 et L21314-1 du Code Général des Collectivités territoriales,  
Monsieur Bernard THALAMY, Maire, constate le quorum et proclame la validité de la séance.  
Monsieur Bruno DEBONNAIRE est désigné secrétaire de séance.  
Monsieur Bernard THALAMY présente l'ordre du jour

**ORDRE DU JOUR**

- 2016-000 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL.
- 2016-010 – PERSONNEL : recrutement CAE
- 2016-011 – ACTIOM : adhésion mutuelle Ma Commune-Ma Santé
- 2016-012 – BUDGET : approbation du Compte Administratif
- 2016-013 – BUDGET : approbation du Compte de Gestion
- 2016-014 – BUDGET : affectation des résultats
- 2016-015 – BUDGET : vote du budget primitif 2016

**2016-000 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL.**

Lecture faite du compte rendu,

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APPROUVE le compte rendu de la réunion du dernier conseil.

**2016-010 – PERSONNEL**

**RECRUTEMENT D'UN EMPLOI AIDE POUR L'ENTRETIEN ET LES ESPACES VERTS**

Le maire explique à l'assemblée qu'en raison d'une charge de travail importante, il est nécessaire de recruter un emploi aidé pour travailler aux espaces verts et à l'entretien courant de la commune.  
Celui-ci doit être établi sur la base de 20 heures hebdomadaires, pour une durée de 12 mois.

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

**11 avril 2016**

ACCEPTÉ le recrutement d'un emploi aidé pour travailler aux espaces verts et à l'entretien communal, à compter du 22 février 2016 pour une durée de 12 mois, sur une base de 20 heures hebdomadaires.

DONNE tous pouvoirs au maire pour signer les documents utiles à cette embauche.  
DIT que les crédits nécessaires sont portés au budget 2016

**2016-011 – ACTIOM**

**ADHESION MUTUELLE – MA COMMUNE-MA SANTE**

Sur le rapport du maire,

CONSIDERANT qu'après avoir constaté que certains habitants renonçaient aux soins faute de couverture santé, la municipalité a souhaité apporter son soutien en permettant aux Aurétois et Aurétoises de bénéficier à titre individuel, des avantages et tarifs d'un contrat groupe négocié pour leur complémentaire santé,

CONSIDERANT l'opération « Ma commune-Ma Santé », engagée dans une action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat, lancée par l'association ACTIOM,

CONSIDERANT l'intérêt de proposer un retour à une couverture santé au moindre coût grâce au principe de la mutualisation des affiliés afin de permettre un gain tarifaire conséquent,

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'adhésion à l'association ACTIOM pour la mise en place du service « Ma Commune-Ma Santé », à compter du 1<sup>er</sup> juin 2016.

**2016-012 – BUDGET**

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Le maire demande qu'un nouveau président de séance soit désigné.

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
DESIGNE Monsieur Christian BLANCHET

Le président de séance,  
VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1612-12,  
VU les explications,  
Après en avoir délibéré, en l'absence du maire ;

APPROUVE à l'unanimité le Compte Administratif 2015 présenté par le Président de séance comme suit :

**FONTIONNEMENT :**

Résultat reporté de l'exercice précédent : 85 818.66 €

Dépenses : 559 383.84 €

Recettes : 600 045.33 €

Résultat de l'exercice : 40 661.49 €

**INVESTISSEMENT :**

Résultat reporté de l'exercice précédent : - 132 929.98 €

Dépenses : 54 705.10 €

Recettes : 251 153.78 €

Résultat de l'exercice : 196 448.68 €

11 avril 2016

**2016-013 – BUDGET**

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION**

LE CONSEIL MUNICIPAL  
VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1612-12,  
VU le Compte de Gestion dressé par le comptable public ;

Après en avoir délibéré ;

A l'unanimité

PRECISE que le compte de gestion est établi par le trésorier à la clôture de l'exercice et certifie qu'il est conforme aux écritures du compte administratif présenté.

DECLARE que le Compte de Gestion 2015 n'appelle aucune observation ni réserve.

**2016-014 - BUDGET**

**AFFECTATION DES RESULTATS**

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
VU le code général des collectivités territoriales ;  
Vu le compte administratif de l'exercice 2015 ;  
Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le tableau ci-annexé de l'affectation des résultats.

**2016-015 - BUDGET**

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016**

Le maire présente les orientations du Budget Primitif 2016 et propose à l'assemblée de l'adopter par chapitre en Fonctionnement et en Investissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
VU le code général des collectivités territoriales  
VU les propositions du maire,  
Après en avoir délibéré,

APPROUVE avec :

14 : pour

0 abstention :

0 contre :

Le Budget Primitif 2016 (ci-annexé) présenté par chapitre en Fonctionnement et en Investissement ;

DECIDE de fixer le taux des taxes de la manière suivante :

**TH 11.34% - TFB 12.58% - TFNB 65.10%**

LA SEANCE EST LEVEE A 20h30

Le Président

le Secrétaire

11 avril 2016

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

BLANCHET Christian		CORET Emmanuel	
VETIZOU Stéphanie		DELAGE Christophe	EXCUSE
MOURET Serge		DUCAILLOU André	
DEBONNAIRE Bruno	SECRETAIRE	GAGNANT Véronique	
BERGEON Albine		GOTTE Joël	
BESSOULE Christophe		GOURSEROL Fabienne	ABSENTE
CHRETIEN Pierre-Louis		NOUHAUD Colette	